

ASSOCIATION SPORTIVE SENAN PETANQUE

8 ans déjà....

8 ans déjà que l'association sportive Senan pétanque existe et continue de grandir passant de 27 adhérents en 2009 à 80 en 2016 licences compétition et cartes loisirs comprises. 8 ans et 2 mandats que quelques bénévoles se battent dans l'ombre pour la pérennité du club, 8 ans que le bureau travaille en parfaite harmonie avec la mairie que nous remercions chaleureusement de leur soutien, 8 ans de sponsoring essentiel pour un «petit» club comme le nôtre, 8 ans que nous créons de la convivialité avec des amateurs de la petite boule d'acier senanais et senanaises ou des villages voisins.

8 ANS QUI AUJOURD'HUI NOUS FONT DIRE.... MERCI !!!

L'année 2016 sera encore l'année de grands espoirs avec nos 21 jeunes, et les premiers résultats sont déjà là avec le titre de champion de l'Yonne cadet de Rayan Kreit qui succède à Romane Roguet, le titre reste chez nous.

Ainsi que les qualifications pour le championnat de Bourgogne de Dijon en benjamin de Lilian Rose, en cadet de Rayan Kreit et Clément Venturi, en junior de Jocelin Berthaux et Alexis Etienne tous 1/2 finalistes.

Nos 21 jeunes seront habillés cette année d'un polo, un sweat et un coupe-vent rouge et blanc floqués au nom du club. Cette dépense d'un montant de 1961.00€ nous la devons à la générosité de nos mécènes que nous ne manquons pas de remercier une fois de plus. Pechenot Peinture, Icaupack, le bar de la place, La Technique Moderne, Le Canotier et un mécène privé.

En coupe de France, nous sortons la tête haute au 1er tour contre la redoutable équipe de Tonnerre 11/20

En championnat des clubs adultes 4 équipes sont engagées, 3 masculines et 1 féminine, et 4 aussi dans les championnats jeunes.

Sans oublier la victoire de Nelly Gronfot lors de la coupe des dirigeants le 28 Février dernier à Bléneau

Notre repas de début d'année a réuni 71 convives (encore un record) le 19 Mars dernier.

QUELQUES DATES A RETENIR : Licence obligatoire

- Samedi 14 mai : concours triplette
- Mercredi 06 juillet : concours doublette vétérans
- Mercredi 10 août : concours doublette vétérans
- Samedi 13 août : concours en doublette

LES AUTRES DATES sans licence, (Soyez les bienvenus...)

- Samedi 21 mai : concours en doublette
- Dimanche 26 juin : concours en doublette
- Samedi 27 août : concours en doublette
- Dimanche 18 septembre : concours en tête à tête
- Samedi 10 décembre : 4ème Tournoi de Noël

CONTACT POUR INFO : JEROME BILLIETTE 03.86.63.55.28 ou 06.04.65.29.26



Nelly Gronfot



Lilian Rose et sa première coupe...

RÉUNION SEN'EN FÊTE



L'été approche et il convient de commencer à préparer notre fête de l'été qui se déroulera, je le rappelle, le samedi 20 août prochain. Avec Monsieur le Maire, nous vous proposons de nous réunir le vendredi 15 avril à 19h à la mairie de Senan. Si vous ne pouvez être présent, veuillez déléguer un membre de votre association. La réunion se terminera par le verre de l'amitié.

CARNET

• Nous le plaisir d'annoncer la naissance de: Tahayan CAPELLO, née le 8 janvier 2016. Sybille ROSE GARNIER née le 1er février 2016. Fleur POLIDOR née le 13 mars 2016

Toutes nos félicitations aux parents.

• Nous avons le regret d'annoncer le décès de: Madame Ginette GRUET, épouse LOKNER, née le 10 mai 1929, le 4 avril 2016. Madame Mireille FELIX BELOT, épouse PERRIGNON, née le 1er mars 1947, le 4 avril 2016.

Nous présentons à leurs proches nos plus sincères condoléances.

INFOS PRATIQUES

Police **17** - Pompiers **18** - SAMU **15**
Gendarmerie d'Aillant **03 86 63 40 17**
Violences conjugales **3919**
Dépannage ERDF **09 72 67 50 89**
Dépannage GDF **0 800 473 333**
Infirmière : Laetitia Merckling
09 83 03 03 70 - 06 61 05 87 21
6, rue de Paris - 89710 SENAN

MAIRIE DE SENAN

Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00
Samedi : sur rendez-vous

Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90
Télécopie : 03 86 63 48 99
Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr
Site : comunedesenan.jimdo.com



LE MOT DU MAIRE

Le printemps est là, les tontes des pelouses vont commencer; pensez à respecter les horaires pour la tranquillité de vos voisins. Pour la beauté de notre village, l'entretien des trottoirs ou accotements par leur tonte et leur désherbage manuel ou mécanique est essentiel. Merci d'y contribuer. En cas de soucis ou de besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter en mairie. Nous allons bientôt engager les travaux du city-stade. Ils devraient se terminer au début de l'été. Ce projet sera implanté sur le terrain communal vers les bâtiments modulaires, rue du Vannage. Cet équipement sera composé d'un terrain multisports autour duquel des pistes d'athlétisme seront dessinées. Des travaux de voirie seront réalisés sur le rond point de la Fosse aux Loups. Je tiens à remercier les riverains pour leur coopération active. Nous avons commandé des rideaux pour la salle des fêtes de la mairie, indispensables pour les locations et des stores pour l'école.

ÉDITORIAL

Beaucoup d'informations communales, intercommunales et associatives dans ce numéro de printemps de notre journal municipal. Je vous rappelle que vos contributions sont les bienvenues, dès lors qu'elles présentent un intérêt général et permettent de créer des liens entre nos concitoyens. Elles seront publiées dans les meilleurs délais. Je fais la même proposition pour notre site internet (comunedesenan.jimdo.com). Sur ce site, vous trouverez des informations pratiques sur notre village, des adresses et les comptes-rendus des conseils municipaux dans la rubrique La municipalité.

Le dernier conseil justement a délibéré sur la prévision de budget 2016. Nous avons souhaité vous apporter des éléments explicatifs et clairs, au-delà de l'aridité et de la multitude de chiffres, qui restent parfois bien abstraits. Un grand merci à Émilie Laforge, secrétaire de mairie, qui a conçu et réalisé les croquis et schémas de cette présentation. Le recensement de la population est terminé pour cette année. Merci aux uns et aux autres d'avoir fait bon accueil à nos deux agents recenseurs. Les résultats définitifs et officiels ne sont pas encore connus, mais d'ores et déjà la tendance est à une baisse sensible de notre po-

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - Avril 2016

Le conseil municipal, à la majorité, a décidé de ne pas adhérer à la commune nouvelle. Donc aucun changement n'interviendra dans notre fonctionnement certainement jusqu'en 2020.

La Communauté de Communes de l'Aillantais (CCA) a repris des compétences : école de musique, création du Plan Local d'Urbanisme intercommunal... Elle va augmenter sa part intercommunale d'impôts locaux et de ce fait, j'ai proposé au conseil, cette année encore, de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux. La gendarmerie d'Aillant sur Tholon sera en travaux pendant 2 ou 3 mois. Il se tiendra une permanence à la mairie d'Aillant sur Tholon deux demi-journées et une permanence 7/7 jours à la gendarmerie de Charny. La CCA a signé une convention avec une société de publicité. Cela nous permettra de bénéficier de panneaux publicitaires qui pourront servir aux annonces des manifestations des associations de Senan. Profitez pleinement de cette nouvelle saison.

Gérard Chat

pulation par rapport à 2011. Nous en ferons une analyse détaillée dans une prochaine édition, en essayant de comprendre les causes de ce déclin démographique. Profitez pleinement du printemps pour le moment bien discret! - et soyez nombreux aux fêtes et manifestations proposées par nos associations. C'est toujours réconfortant et encourageant pour les bénévoles de voir leurs initiatives récompensées par une belle affluence. Nous leur devons bien ça... Contact : francois.bourguignon@icloud.com François Bourguignon



LE BUDGET COMMUNAL

Dans sa séance du 29 mars 2016, le conseil municipal a voté le budget et il nous a paru utile de vous donner quelques informations.

Sans entrer dans la complexité et les subtilités de la comptabilité publique, le budget communal se compose de deux grands domaines :

- la section de fonctionnement qui permet d'assurer la «vie quotidienne» de la commune (salaires des employés communaux, entretien courant de la voirie...)
- la section d'investissement qui concerne les travaux prévus (construction de trottoirs, aménagement routier, construction ou rénovation de bâtiments...)

Ces deux grands postes de dépenses, fonctionnement et investissement, sont assurés par des recettes, d'origine diverse, mais l'essentiel provient des impôts locaux, d'autant que la dotation de l'Etat diminue régulièrement depuis de nombreuses années. Le Maire et son conseil municipal doivent s'assurer que le budget communal est en équilibre, en particulier que les dépenses n'excèdent pas les recettes et que les emprunts contractés par la commune peuvent être remboursés.

Le Maire est aussi garant de la sincérité du budget.

Vous trouverez ci-joint, sous forme de «camemberts», les répartitions de ces différents éléments. Pour les chiffres complets et détaillés, vous pourrez vous reporter au compte-rendu du procès-verbal du conseil du 29 mars.

INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions et la matinée découverte pour la rentrée 2016/2017 auront lieu le **Samedi 28 mai 2016 de 9h à 11h30 pour les enfants nés en 2013.**

Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile

Matinée découverte :

Les enfants sont invités à découvrir les locaux et leurs camarades.

La directrice
Karen GODARD



L'ÉVEIL MUSICAL

de Senan vous invite à son concert annuel donné en l'église de Senan, le vendredi 17 juin 2016 à 20h30, suivi d'un verre de l'amitié.



INFORMATIONS DIVERSES

• Une personne de la commune de Senan, travailleur social soumis au secret professionnel, peut se rendre disponible le mercredi matin sur rendez vous pour répondre à vos difficultés sociales (problèmes de logement, problèmes financiers, problèmes administratifs...). Elle intervient à titre bénévole.

Si vous souhaitez la rencontrer il suffit de prendre rendez vous au secrétariat de la mairie.

• Depuis le début février 2016, le salon de coiffure mixte de notre commune a rouvert ses portes. Son enseignante *DIMINU'TIF* est éloquent! Marylene ROUSSELLE, notre nouvelle coiffeuse, vous accueillera avec le sourire du mardi au samedi au 8bis, route de Joigny.

Téléphone : 03 86 35 38 19



• Une réunion publique est organisée à la salle multi-activités d'Aillant sur Tholon (allée Promenade des Anglais) le mardi 26 avril 2016 à 20h sur le thème *CENTRE HOSPITALIER de JOIGNY, Actualités et Perspectives.*



ADMR

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) s'adresse à tous: familles, célibataires, actifs, retraités, handicapés et est le premier réseau français des services à la personne :

- maintien à domicile des personnes fragilisées
 - aide aux familles (naissance, grossesse...)
 - aide aux personnes handicapées
 - ménage, repassage, entretien du linge
 - préparation des repas, courses
 - transports accompagnés
 - garde d'enfants à domicile
- L'ADMR est agréé qualité. Tous ses ser-

vices permettent une réduction d'impôts égale à 50% des sommes restant à charge.

Une équipe de bénévoles et de salariés est présente pour vous aider dans votre quotidien et vos démarches administratives. L'association est à la recherche de nouveaux bénévoles souhaitant s'investir. Pour plus de renseignements : Maison des services de l'Aillantais ADMR, 2, Cour de la Halle aux grains - 89110 - Aillant sur Tholon - 03 86 63 55 41.

Permanence tenue par Khadija Cavelier du mardi au vendredi de 9h à 16h.



PACT de l'Yonne

Pour réduire vos factures de chauffage et/ou adapter votre logement afin de favoriser votre maintien à domicile, des aides financières peuvent vous être accordées.

Le PACT de l'Yonne tient une permanence tous les derniers mardi de chaque mois de 9h à 10h30 à la Communauté de Communes de l'Aillantais, 9, rue des Perrières - Aillant sur Tholon - 03 86 18 91 38.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

COMITÉ DES FÊTES

Nos prochaines manifestations :

- Dimanche 22 mai : randonnée
- Dimanche 5 juin : vide-Grenier
- Samedi 15 octobre : soirée Tartiflette
- Samedi 10 décembre : Noël des enfants

Nous vous rappelons que c'est toujours avec plaisir que nous accueillons de nouveaux bénévoles pour nous aider dans notre action. Que les nouveaux habitants de Senan n'hésitent pas à nous contacter.

Isabelle MALAVAL - isamalaval@orange.fr

COLLECTIF DES 3 VALLÉES - C3V maison citoyenne

Le projet de décharge de Volgré est enfoui depuis longtemps. Le tribunal administratif a rejeté le projet en 2008. Le syndicat mixte du centre Yonne a travaillé depuis cette date.

Dans divers points du département, le volume des déchets diminue au point qu'un projet comme celui de Volgré ne serait plus justifié, ni ici, ni ailleurs. Nous sommes déjà dans L'AUTREMENT. A cet égard, l'Auxerrois et surtout l'Aillantais ont été en pointe.

C3V fêtera, dans un climat convivial et informatif, ses 10 ans le samedi 27 août 2016 à Chanvres, une semaine donc après la fête de Senan.

Les sujets qui nous occupent et nous préoccupent :

- Les pesticides: la crèche d'Aillant et ses poupons sont menacés
- La forêt est son industrialisation
- Le Grand Marché Transatlantique qui aura des répercussions sur notre vie quotidienne
- Les compteurs électriques dits intelligents Linky

Pour plus de renseignements, consulter les sites: <http://c3vmaisoncitoyenne.com> - <http://yonnelautre.fr>

LOTO

Le dimanche 13 mars, le comité des fêtes organisait son traditionnel loto de printemps. Ambiance familiale et détendue, lots nombreux et de qualité. Les participants ont exprimé leur satisfaction et leur bonheur de passer une après-midi ensemble.



REMERCIEMENTS

Le Maire et le conseil municipal remercient très vivement Madame LOUOT, présidente de l'association Les Créatives, pour ses dons en fournitures et jeux de sociétés pour les enfants fréquentant les nouvelles activités périscolaires. Ce geste personnel a été très apprécié

